



**INFORMATION A L'ATTENTION DES PHARMACIENS HOSPITALIERS**  
**ERWINASE® 10 000 UI/FLACON, POUDRE POUR SOLUTION POUR INJECTION**  
(CIP : 3400955004165 - boîte de 5 flacons)

Le 25 Novembre 2020

Madame, Monsieur, Chers Confrères,

Dans le contexte de tension d'approvisionnement avec la spécialité ERWINASE, Jazz Pharmaceuticals vous rappelle qu'il convient d'appliquer, conformément au courrier du Directeur général de la santé daté du 13 décembre 2018, le **niveau 3** des préconisations émises dans l'avis d'experts de l'INCA<sup>1</sup> ainsi que la mise à jour du 28 octobre 2020<sup>2</sup>.

Ainsi, le niveau 3 de contingentement précise à présent: « Si les stocks ne sont pas suffisants pour traiter l'ensemble des patients prioritaires de niveau 2, il convient d'appliquer également une priorisation de niveau 3. Parmi les patients en première ligne de traitement, l'enfant et l'adulte qui est atteint de LAL T doivent être prioritaires sur l'adulte atteint de LAL B pour recevoir ERWINASE®. En cas de tensions extrêmes, l'enfant doit être prioritaire sur l'adulte car le pronostic des enfants atteints de cette maladie reste meilleur que celui des adultes malgré des améliorations notables dans ce domaine. »

ERWINASE® est indiquée en association à d'autres agents chimiothérapeutiques pour le traitement des patients, principalement pédiatriques, atteints de leucémie aiguë lymphoblastique chez qui une hypersensibilité (allergie clinique ou inactivation silencieuse) à l'asparaginase native ou pégylée dérivée d'*E.coli* est apparue.

En accord avec les autorités de santé, **la distribution contingentée est renforcée de façon à éviter une rupture d'approvisionnement**. Ainsi, **la distribution de la spécialité ERWINASE sera faite de façon nominative sur commande patient par patient** avec des éléments concernant notamment, l'indication (avec des éléments cliniques de façon à préciser le niveau de priorisation), la posologie et le nombre de flacons nécessaires à la mise en œuvre du traitement, avec la participation des groupes coopérateurs pour la répartition des traitements en fonction des priorités énoncées ci-dessus et prenant en compte chaque situation individuelle.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès des professionnels de santé concernés dans votre établissement et avec lesquels vous collaborez. Nous mettons tout en œuvre afin d'apporter une solution dans les meilleurs délais et nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous serons en mesure de reprendre un approvisionnement normal.

Pour toute question relative à cette situation, veuillez appeler le 04 37 49 85 85 ou envoyer votre message à [medinfo-fr@jazzpharma.com](mailto:medinfo-fr@jazzpharma.com).

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Confrères, en l'assurance de nos sincères salutations.

**Magalie PEREZ**

Pharmacien Responsable

<sup>1</sup> [https://ansm.sante.fr/var/ansm\\_site/storage/original/application/d767f9083e159c1d10d13e5a70c0895d.pdf](https://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/d767f9083e159c1d10d13e5a70c0895d.pdf)

<sup>2</sup> [https://ansm.sante.fr/var/ansm\\_site/storage/original/application/6720534901f01302864434e7fb29a8db.pdf](https://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/6720534901f01302864434e7fb29a8db.pdf)